

Le fait du jour

SUR
sudouest.fr
Chaque soir à 19 heures, l'essentiel
de l'actu dans l'édition du soir

Les forces de l'ordre ont le moral en berne

POLICE Un rapport sénatorial rendu public aujourd'hui pointe le « malaise » des forces de sécurité intérieure. Il préconise l'élaboration d'un livre blanc

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sernin@sudouest.fr

Le moral des forces de l'ordre ? Pas au mieux, si l'on en croit le rapport rendu public ce matin par la Commission d'enquête sénatoriale sur les forces de sécurité intérieure, présidée par le sénateur socialiste charentais Michel Boutant (1). « Malaise », « perte de sens », « mal-être », les mots maintes fois entendus par les sénateurs dans les commissariats illustrent, selon le rapport, « une véritable crise », qui « met en péril le bon fonctionnement du service public de la sécurité ». Au point de préconiser l'élaboration d'un livre blanc sur le modèle de la défense nationale.

1 Plus de suicides que dans le reste de la population

Hier, un policier s'est donné la mort dans les toilettes du commissariat de Rennes. Les raisons de ce geste sont encore inconnues. Mais ce drame va s'ajouter à la longue liste des policiers et gendarmes qui se sont donné la mort ces derniers mois. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la création de la commission d'enquête. En 2017, 50 agents de la police nationale se sont suicidés, relève le rapport. Côté gendarmerie, entre le 1^{er} janvier et le 14 mars 2018, 8 suicides et 5 tentatives ont été enregistrés.

Bien sûr les causes précises de ces gestes sont souvent complexes et multifactorielles : raisons familiales, personnelles, professionnelles... Reste un constat « sans appel » : pour l'ensemble de la population, le taux de suicide oscille autour de 14 pour 100 000 habitants. Ces dix dernières années, il était de 25 pour la gendarmerie et 29 pour la police. Si le rapport appelle à la prudence dans l'interprétation de ces chiffres, il conclut néanmoins qu'ils « constituent un révélateur édifiant des difficultés rencontrées par les forces de sécurité intérieure et leur état moral dégradé ».

2 Le « syndrome » de Magnanville

L'assassinat de deux policiers à leur domicile, à Magnanville (78), le 13 juin 2016, suivi, quelques mois plus tard, par l'attaque de deux voitures de police au cocktail Molotov, à Viry-Châtillon (98), ont rapidement symbolisé la dégradation des conditions de sécurité dans lesquelles exercent les policiers. « Marquant une véritable rupture dans l'esprit des policiers et gendarmes, cet événement dramatique a définitivement modifié le contexte d'exercice de leurs missions. Le risque intrinsèque

à leur métier, auparavant limité au strict cadre professionnel, s'est ainsi déplacé au sein même de la vie personnelle et de la structure familiale », note le rapport.

3 Des millions d'heures supplémentaires

Vingt-deux millions. C'est le stock d'heures supplémentaires ni rémunérées ni indemnisées au sein de la police nationale à la fin 2017. Un record, précise le rapport. Selon les parlementaires, ce chiffre illustre le surcroît d'activité ces dernières années. Au cœur de la surchauffe, le risque terroriste, évidemment mais pas seulement.

Le rapport pointe également le rétablissement par la France des contrô-

les aux frontières terrestres et aériennes internes à l'espace Schengen dans un contexte d'arrivée importante de migrants. Mais aussi les importantes manifestations ces dernières années

avec des débordements parfois violents, « de sorte que les forces mobiles ont été presque constamment utilisées au maximum de leurs capacités, sans plus pouvoir prêter main-forte aux agents engagés dans des missions de sécurité publique ».

4 À Paris, certains agents dorment dans leur voiture

Vétusté des locaux, du matériel, du parc automobile, manque de munitions pour s'entraîner, sirènes en panne, chaussures dépareillées... Les conditions matérielles dégradées dans lesquelles exercent parfois les forces de l'ordre occupent une large partie du rapport.

Celui-ci livre un éclairage édifiant sur la région parisienne. S'agissant souvent d'une première affectation, les policiers parisiens pâtissent souvent des retards de mise à jour de leur traitement en sortie d'école. Ce qui pénalise l'obtention d'un appartement. Les dispositifs mis en place par la préfecture de police ne suffisant pas à pallier cette situation, « la commission d'enquête a pu constater que les cas de policiers récemment affectés à Paris contraints de se mettre en colocation à plus de cinq dans 20 m², en alternant les présences entre ceux travaillant de nuit et de jour, voire à dormir dans leur voiture, n'étaient pas exceptionnels ».

(1) Le rapporteur de la commission est le sénateur LR François Grosdidier.



Le 8 octobre 2016, en pleine après-midi, deux voitures de police étaient attaquées au cocktail Molotov à Viry-Châtillon. Deux agents ont été gravement brûlés. ARCHIVES AFP

« Ils disent tous avoir encore foi en leur métier »

INTERVIEW Le sénateur Michel Boutant, président de la Commission, prône une réflexion globale et une loi de programmation

« Sud Ouest » Votre rapport porte un regard très sombre...

Michel Boutant La situation en région parisienne et dans certaines villes est extrêmement tendue. Ces dernières années, on a beaucoup tiré sur la corde. Il y a une forme d'épuisement. Nous avons échangé avec beaucoup de policiers. Tous sans exception, même dans les commissariats réputés les pires de France, nous ont dit avoir encore foi en leur métier. Seulement, les conditions dans lesquelles ils l'exercent ne sont plus possibles. Vous avez des forces de police épuisées physiquement et moralement. C'est très inquiétant, d'autant qu'il s'agit d'une mission régalienn.

Vous préconisez un livre blanc... Il faut faire ce qui a été fait pour la défense nationale. Cela doit donner lieu à quelque chose de global. Une réflexion qui fixerait un cap et un ca-

lendrier, que ce soit pour la formation, la question immobilière, etc. En clair, cela ne passera que par une loi de programmation. Il faudra également intégrer à la loi de finances pour 2019 une enveloppe destinée à l'indemnisation du flux annuel d'heures supplémentaires.

Les mesures annoncées par le ministère de l'Intérieur, il y a quelques mois, ne vous paraissent pas suffisantes ? C'est trop timide. Prenons l'exemple de la police de sécurité du quotidien (PSQ). Cela doit passer par des recrutements. Si c'est seulement un redéploiement, cela va très vite montrer ses limites.

Dans la « crise » que vous décrivez, vous dites que la police est plus touchée que la gendarmerie. Pourquoi ? Il y a un malaise particulier. Les policiers pointent un fonctionnement

en tuyaux d'orgue au sein de la police nationale. Ils sont également très critiques envers leur hiérarchie. Elle leur apparaît parfois coupée de la base, trop gestionnaire, surtout pour celle qui a peu fait de terrain. Parallèlement, les syndicats sont, eux, jugés trop corporatistes. La base a l'impression de ne pas être entendue. Cela semble encore plus vrai vis-à-vis de la très haute hiérarchie.

La question de la lourdeur des procédures revient régulièrement... Nombre de policiers, notamment les officiers de police judiciaire (OPJ) croulent sous la procédure. Ils estiment que cela prend tout l'espace, au détriment de leur travail au service de la population. Cela se double d'une incompréhension avec la magistrature. Ils vivent mal de voir des personnes qu'ils ont interpellées, les narguer en liberté quelques heures plus tard.

La procédure n'est-elle pas là pour garantir les droits de chacun ? Évidemment. Mais nous pensons que, dans certains cas, elle peut être simplifiée, voire oralisée. Il y a également la question de la dématérialisation de la procédure qui est un point sur lequel nous avons énormément de retard. Il faudra établir une feuille de route précise et réaliste pour la dématérialisation totale de la procédure pénale, accompagnée d'une programmation budgétaire sincère.

Derrière le malaise des policiers, n'y a-t-il pas toute la chaîne pénale en souffrance ? Oui. Tout se répercute. On sait très bien que la justice est elle-même en surchauffe. Que ce soit les tribunaux ou la pénitencière. Par exemple, parmi les tâches que policiers et gendarmes estiment indues et qui empiètent sur le cœur de leur travail, on trouve la participation aux extractions judiciaires, que la pénitencière peine actuellement à prendre en charge. Y. St.-S.

REPÈRES

3 400

C'est le nombre de véhicules du parc de la police nationale qui a plus de dix ans (10 % du parc).

2 600

C'est le nombre d'officiers de police judiciaire qui auraient rendu leur accréditation en 2017, selon le ministre de l'Intérieur.

55

C'est le nombre de suicides dans la police nationale en 2014, année record depuis 2000.

2

C'est le nombre de psychologues pour 4 000 personnels sur la région de gendarmerie Midi-Pyrénées.

19 %

C'est la hausse du stock d'heures supplémentaires depuis trois ans dans la police nationale. Celui-ci avait diminué de 7 % entre 2010 et 2014.

« Avant on était les gars du patron, aujourd'hui un simple matricule »

MAGGY BISKUPSKI

Figure emblématique de la contestation, cette policière de la BAC en veut autant aux juges qu'à sa hiérarchie

L'hiver dernier, Maggy Biskupski avait dû justifier devant la « police des polices » la bruyante sortie de son devoir de réserve dans les médias. Six mois plus tard, c'est avec attention que la Commission d'enquête sénatoriale écoute le maître de celle qui préside depuis le Mouvement des policiers en colère (MPC) dans le dos des syndicats. « Ceux-là ont abandonné l'intérêt collectif pour le lobbying individuel », les exclut-elle d'emblée.

Si la jeune femme reconnaît que la parole peu à peu se libère, celle-ci raconte en parallèle un quotidien tou-

jours plus violent et ingrat. Seule femme parmi les dix hommes d'une BAC (brigade anticriminelle) de nuit des Yvelines, cette gardienne de la paix de 35 ans ne fait donc pas dans la demi-mesure. « Ne me parlez pas de ressentiment quand il s'agit d'un constat. Je viens de me taper onze jours d'affilée de violences urbaines suite à la fermeture d'une mosquée radicalisée et, désormais, je vous garantis que les tirs de mortiers (1) ne visent plus les véhicules de patrouilles, mais directement les poli-

ciers. »

« Et le décret sur l'anonymat ? »

À son image, et comme le signale abondamment le rapport rendu public aujourd'hui, le ressentiment à l'égard du système judiciaire semble alors gagner peu à peu la majorité des policiers de terrain. En cause, l'absence réelle ou supposée de réponse pénale, à tout le moins d'exécution des peines.

Un cercle vicieux, selon Maggy Biskupski, notamment chez les mineurs. « Aujourd'hui, ces jeunes représentent plus des trois-quarts de la délinquance à laquelle nous sommes confrontés. Des types que vous interpellez le lundi et que vous recontactez le mardi dans la rue. Je vous laisse imaginer leur sentiment d'impunité... Et, dans nos rangs, celui de ne servir à rien. Parmi mes clients à l'air libre, j'ai par exemple un type de 18 ans avec déjà sept condamnations au compteur. Je me demande combien il en faut pour aller en prison. »

Au-delà de cette menace devenue lancinante, les sénateurs s'inquiètent également d'un « syndrome Magnanville », en référence à l'assassinat de deux policiers par un terroriste is-



Maggy Biskupski est gardienne de la paix dans une BAC de nuit, dans les Yvelines. PHOTO PORV / LE PARISIEN

lamiste le 13 juin 2016. Un drame ayant, à leurs yeux, « violemment aboli la frontière entre travail et vie privée, imposant désormais une hypervigilance épuisante ». La policière de la BAC des Yvelines ne les contredira pas, elle qui, cette nuit-là, surveilla la maison des victimes à la lueur des phares de son véhicule.

« Avant Magnanville, on avait des doutes, depuis on a une certitude : nous sommes tous des ci-

bles potentielles. Et il faut vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Le pire, c'est que l'on attend encore l'application du décret sur l'anonymat des procédures, celui que le gouvernement nous avait vendu à grands renforts de publicité. »

Les agressions du quotidien Un manque de considération et d'assistance que la gardienne de la paix, originaire des Ardennes, dénonce également dans le cadre des « petites » agressions du quotidien. « Déposer plainte est plus une source d'embarras et de crainte qu'autre chose, d'ailleurs les collègues ne le font quasiment jamais, tant on est obligé de se débrouiller seul. Seul pour les démarches d'avocat, seul pour prendre des rendez-vous médicaux sur son temps de repos, etc. »

Et la jeune femme de jurer ne plus pouvoir compter sur le soutien ou la bienveillance de sa hiérarchie. « Avant, il y a 20 ans, le patron nous appelait "ses gars", maintenant il parle d'effectifs. Nous ne sommes plus qu'un matricule. C'est très révélateur de l'état d'esprit des nouveaux commissaires sortis d'école. Voilà pourquoi nous réclamons que ceux-là viennent de nos rangs, après une première expérience dans la maison. Comment voulez-vous sinon qu'une gamine de 25 ans, qui ne sait même pas parler police, comprenne des gens qui ont dix fois son expérience ? »

« Des chefs, pas des psys... » Plutôt que le renfort de psychologues proposé par la commission d'enquête, c'est de vrais bons chefs de proximité dont Maggy Biskupski et ses troupes contestatrices regrettent en substance l'absence. « Le côté psy est une fausse bonne idée, mieux vaut régler les problèmes à la base. De toute façon, un flic ça ne parle pas. Parce que lorsque vous dites que vous avez un problème, on se contente de vous muter. Hormis avec quelques cadres humainement exceptionnels, c'est toujours la même chose... Demandez aux veuves des collègues qui se sont suicidés. »

Sylvain Cottin (1) Ces feux d'artifice détournés de leur fonction peuvent causer de graves blessures.